



nergie

, Bureau 2.55
2

Québec, ce 20 mai 570, rue du Roi
Québec G1K 2X2

PAR COURRIEL SL Tél.: 522-1568
ET DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

**Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2011-2020
du Distributeur;
Planification de l'audience.**

Chère Consoeur,

Voici les renseignements demandés concernant la prochaine audience.

Temps requis pour le contre-interrogatoire :

Panel 1 – Prévision de la demande : 25 minutes.

Panel 2 – Plan d'approvisionnement du réseau intégré : 40 minutes.

Panel 3 – Plan d'approvisionnement des réseaux autonomes : 40 minutes.

Notre témoin Richard Dagenais, économiste et analyste aura besoin de 30 à 45 minutes pour la présentation de la preuve de l'ACEF de Québec.

Temps requis pour le contre-interrogatoire des intervenants : nous n'avons pas planifié un temps spécifique cependant nous demandons de réserver 30 minutes par intervenant.

En ce qui concerne le temps de présentation de l'argumentation nous évaluons le tout à 30 minutes.

Veillez agréer, Chère consoeur, mes salutations distinguées.

Denis Falardeau
avocat
ACEF de Québec.